

Prix comprenant le voyage aller et retour, 2<sup>e</sup> CL., 17 FR., 3<sup>e</sup> CL., 12 FR.  
Prix comprenant le voyage aller et retour, 2<sup>e</sup> CL., 16 FR., 3<sup>e</sup> CL., 11 FR.  
Douai, départ mercredi 3, à 9 45 soir.  
Vitry, „ „ „ 10 01 „  
Reux, „ „ „ 10 12 „  
Prix comprenant le voyage aller et retour, 2<sup>e</sup> CL., 15 FR., 3<sup>e</sup> CL., 11 FR.

#### CONDITIONS.

I. Les billets ne sont valables que pour les trains indiqués ci-dessus; présentés à tout autre train, ils n'ont aucune valeur.  
II. Ils se composent de deux coupons. Le premier sert pour le voyage à aller; le second sert pour le voyage à retour.  
Nota. — Moyennant un supplément de 4 francs, il sera délivré, aux voyageurs, qui en feront la demande, un troisième coupon qui sera échangé à l'Exposition (avenue Labourdonnaye) contre une carte connotant droit:  
1<sup>o</sup> D'entrer dans le parc du Champ de Mars, dans le Palais et dans le jardin, aux heures d'admission générale, et aux heures réservées, pendant quatre jours consécutifs.  
2<sup>o</sup> De visiter, sans rétribution, le jardin d'Horticulture et les autres Expositions à péages spéciaux;  
3<sup>o</sup> De visiter l'Exposition agricole et les champs d'expérience de l'île de Billancourt.  
En même temps que le troisième coupon, le voyageur doit présenter son portrait-carte; cette condition est de rigueur, car c'est sur ce portrait-carte que s'applique le billet d'entrée.  
La carte d'entrée à l'Exposition aura une durée qui ne s'étendra pas au-delà du séjour du billet.

#### COURSES DE LILLE.

DIMANCHE 11 AOUT 1867.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL (au trot monté).  
1,000 fr. — Pour tous chevaux. Entrées 50 fr., les entrées au second. Poids 70 kil. Distance 4,500 mètres environ.  
PRIX DU NORD. (Course plate. — Gentlemen (Riders).)  
500 fr. et un objet d'art. — Pour tous chevaux introduits dans le département depuis le 1<sup>er</sup> juillet. Entrée 25 fr. Les entrées au second. Poids libre. Distance 4,500 mètres environ. 4 chevaux partant au pas de course.

COURSE MILITAIRE (course de haies).  
1,000 fr. — offerts aux officiers faisant partie de la 3<sup>e</sup> division militaires. Pour tous chevaux d'armes inscrits sur les contrôles et n'étant pas de pur sang. Distance 4,500 mètres environ et 6 haies.

STEEPLE-CHASE (1).  
PRIX DES TRIBUNES.  
(Selling handicap.)  
2,000 fr. — dont 1,000 fr. offerts par l'administration des Haras, pour tous chevaux. Entrée : 100 fr., forfait, 25 fr. s'il a été déclaré. Le gagnant a réclamer pour 6,000 fr. Distance, 4,000 mètres environ. S'il n'y a pas 4 chevaux partant, le prix sera réduit à 1,500 fr.

PRIX DE FLERS.  
1,500 fr. — Pour tous chevaux n'ayant été engagés depuis le commencement de l'année et jusqu'au jour de la course, que pour des prix exclusivement réservés aux hacks et aux chevaux de chasse. Sera également admis tout autre cheval s'il est à réclamer pour 500 fr. Entrée 100 fr. Le second recevra 300 fr. sur les entrées. Poids 70 kil. Le gagnant d'une course à obstacles portera 3 kil. de surcharge, de deux de ces courses 5 kil., d'un plus grand nombre 7 kil. Les chevaux n'ayant jamais gagné (a) recevront 3 kil. de décharge. Les jockeys seront admis avec 3 kil. de surcharge. Distance, 3,000 mètres environ.

GRAND PRIX DE LA VILLE.  
(handicap.)  
7,000 fr. — Pour tous chevaux. Entrée : 300 fr. moitié forfait; et 50 fr. seulement s'il a été déclaré. Le second doublera son entrée, le troisième sauvera sa mise. Distance 5,000 mètres environ.  
Un cheval conrant seul n'aura droit qu'à la moitié du prix qui sera réduit à 5,000 fr. s'il n'y a pas sept chevaux partant.

CONDITIONS GÉNÉRALES.  
Les engagements pour le prix du Conseil général, le prix du Nord et la course militaire seront reçus jusqu'au 8 août avant 4 heures du soir au secrétaire de la société rue Saint-André, 104, à Lille.  
Les engagements pour les trois steeple-chases devront être adressés le 8 juillet avant 4 heures du soir, chez M. Mérelle, 3, rue Royale, à Paris.  
Les poids seront publiés le 30 juillet.  
Les forfaits seront déclarés le 5 août à quatre heures.

Dans les handicaps le gagnant d'un steeple-chase de 2,000 francs après la publication des poids portera 1 kilog. 1/2 de surcharge, de deux de ces prix ou d'un steeple-chase de 4,000 fr., 3 kilog.  
Les courses de Lille seront régies par l'arrêté ministériel du 16 mars 1866.  
Les commissaires des courses,  
Cte D'HEPPEL, CH. MILLE,  
Approuvé : Le grand Ecuier,  
Général FLEURY.

(1) Le tracé des steeple-chases sera le même qu'en 1866. — Plus des trois quarts du parcours s'effectue sur des prairies naturelles, le reste sur des champs labourés. — IL N'Y A PAS de banquette en terre dite *mur irlandais*.  
(a) Course plate ou course à obstacles.

La soirée bachique, offerte lundi dernier par la Société chorale à ses membres honoraires, bien que contrariée par l'alarme donnée à cause d'un incendie, n'en a pas moins été très-brillante.

Le temps nous manque pour faire séparément l'éloge de chaque chanteur. Tout a réussi et la Société chorale a soutenu dignement son ancienne réputation.  
Les chœurs, sous la direction de M. Heynzeman, ont été exécutés d'une manière admirable.

Nous avons eu de nouveau occasion d'applaudir les frères Mercier (clarinette et cor), la belle et puissante voix de M. Warren, les jolies romances de M. Dujardin, principalement *La Boule de Neige*, et M. Capelle a déridé tout l'auditoire avec ses désopilantes chansonnettes. En un mot, tout a réussi de manière à satisfaire les plus exigeants.

On nous assure que prochainement aura lieu une nouvelle soirée, qui, nous en sommes certains, sera digne de la première.  
MUGHAUSA.

Nous lisons dans le *Progrès du Nord* :  
« La grande féerie : les *Pilules du Diable* est chaque soir, au théâtre des Variétés, très-réjouissant enlevée aux applaudissements de la foule.  
« Tout le monde connaît, au moins de réputation, la célèbre féerie qui vient d'être reprise à Lille, et tout le monde tiendra à refaire connaissance avec elle, car, on doit en convenir, la féerie est un genre dont la vogue s'assure davantage chaque jour. Il faut rendre cette justice aux *Pilules du Diable*, que les machinistes des Variétés ont fait des prodiges de mise en scène. Il y a une apothéose au dernier tableau par exemple, qui est merveilleusement réussie. A côté des trucs, mais après eux, car ils concourent moins directement au succès de la féerie, il faut mentionner avec éloges les principaux interprètes des *Pilules du Diable*, MM. Graftet, Gervaisot, Francis, Comte, Fleuret, Leroy et Mme Grassot qui n'a eu qu'à reparaitre pour exciter les bravos. Il y a aussi un personnel chorégraphique, appelé à recueillir bien des couronnes à la fin de la campagne. Bref, des trucs ingénieux, des costumes brillants, des effets de prestidigitation, des couplets de facture, des décors, des ballets, des feux de bengale et une fontaine naturelle coulant sur le théâtre pour couronner le tout : c'est plus qu'il n'en faut pour trouver un succès. »

On accourra à Lille, de tous les points du département, pour voir les *Pilules du Diable*.  
Nous lisons dans le *Journal du Centre*, de la Louvière (Belgique) :  
« Lundi a eue lieu l'ascension en ballon de M. Glorieux, aéronaute roubaissien. C'était la 56<sup>e</sup> fois que cet intrépide aéronaute affrontait les périls d'un voyage aérien. A cinq heures ont commencé les préparatifs pour le gonflement du ballon au moyen du gaz. L'endroit heureusement choisi près de la place, permettait à la foule énorme qui encombrait la rue de la Chaussée, la rue du Commerce et la place des Martyrs de voir parfaitement les apprêts et le départ du ballon.  
« Le ballon de M. Glorieux est en taffetas ou soie gommée et s'appelle l'*Hirondelle*; sa forme est élégante; il mesure huit mètres de diamètre et a une capacité de 300 mètres cubes. A sept heures, le gonflement étant terminé, M. Glorieux attacha aux extrémités du réseau qui enveloppe le ballon la nacelle en osier destinée à le recevoir et dans laquelle il avait placé de ancres, des cordes, un pigeon et, comme lest, de petits sacs remplis de sable.  
« L'aérostat s'éleva majestueusement dans les airs aux applaudissements de la foule et se dirigea sur le Sud-Est. M. Glorieux salua longtemps les spectateurs qui le suivaient toujours du regard. La nacelle n'apparaissait déjà plus que comme un point noir dans l'espace lorsqu'on vit l'aéronaute opérer sa descente dans la direction de Mont-St-Aldegonde. Vingt minutes après un pigeon lancé par lui apporta à la Louvière la nouvelle de son heureux débarquement. Un billet lié à la patte de ce volatile portait ces mots : *Crompt festu. Campagne des ormes, Mortlanwaltz*.  
« A dix heures et demie, M. Glorieux était de retour à La Louvière. »

Jedi à midi, un ouvrier nommé Eugène Crétien rentrant chez lui aperçut amoncelés dans un coin les effets que sa femme portait habituellement. Le puits était en partie découvert. Saisi d'un funeste pressentiment, il y courut et vit dans le fond sa femme qui ne donnait plus signe de vie.  
Aidé de quelques voisins, il retira cette malheureuse qui avait donné plusieurs jours des signes évidents d'aliénation mentale.  
Vendredi dans l'après-midi, un jeune homme de 16 ans, le nommé Augustin Leron, ouvrier teinturier, poussait avec un de ses camarades une charette à bras dans la Grand-rue, lorsqu'en face de la rue du Collège, une voiture chargée du charbon et abandonnée du conducteur, vint à eux : Leron n'ayant pu se garer à temps, une roue lui passa sur le talon droit. Il a reçu les premiers soins dans une maison voisine et il a été ensuite transporté à l'hôpital. Un procès-verbal a été dressé à la charge du négligent conducteur.

Le même jour, un enfant nommé Au-

gustin Dubus, qui était monté sur une voiture pour y jouer, est tombé et s'est assez gravement blessé au bras. On l'a transporté à l'hôpital.

Mercredi dernier, une jeune ouvrière de 17 ans, employée dans la filature de lin de M. J.-B. Delaunoy à Lys, voulut, malgré les règlements, nettoyer son métier pendant la marche de la machine; sa main gauche fut saisit dans un engrenage et gravement contusionnée.

Le 27 courant, une grange contenant 6000 kil. de foin et 4000 kilog. de paille, appartenant au nommé J.-B. Desfontain, cultivateur à Bachy (canton de Cysoing), a été entièrement consumée par le feu. La perte est de 1880 fr.; il y a assurance pour 2000 fr.

Cet incendie a encore été occasionné par les allumettes chimiques laissées entre les mains de quelques enfants qui en jouant autour de la grange y ont mis le feu.

#### TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE.

Audience du 28 juin.

Présidence de M. PARENTY. — Ministère public, M. PELLETREAU.

Louis Vercayre, cabaretier, à Roubaix, bat quelquefois sa femme, et de plus il n'aime pas à être dérangé. Une couturière ayant voulu, dans une circonstance semblable, plaider la cause du sexe faible, reçut deux soufflets; un voisin voulut intervenir à son tour, il fut accueilli par une grêle d'objets de toutes sortes : verres, portes-allumettes, et enfin une chauffe-rette. Deux mois de prison.

Louis Marissal a été arrêté dans un cabaret au moment où il se laissait aller à des voies de fait envers les personnes présentes. Rébellion envers les agents de police, un mois de prison.

Ville de Roubaix.

#### Cours public d'Histoire naturelle

Lundi 1<sup>er</sup> juillet, à 8 heures du soir

1<sup>o</sup> L'Eléphant et le Renne, considérés spécialement dans les services qu'ils rendent à l'homme. — 2<sup>o</sup> Services que rendent à l'industrie les Ruminants et les Pachydermes. Etude spéciale du Chevreuil, de l'Hippopotame, du Rhinocéros et du Tapir. — 3<sup>o</sup> Recettes : Préparation d'une eau dentifrice approuvée par l'Académie de médecine de Paris. Préparation du Rosolio, liqueur de table.

Mercredi 3 juillet, à 8 heures du soir.

Amphibies et Cétacés : Phoque, Morse, Baleine, Cachalot, Narval, Dauphin, Marsouin. Pêche de la Baleine.

Recettes : Préparation d'une bonne pomme pour les lèvres. Préparation du Marsquin, liqueur de table.

#### ETAT-CIVIL DE ROUBAIX.

Du 22 au 28 juin 1867, inclus.

25 garçons et 22 filles.

#### MARIAGES.

24 juin. — Frédéric Verbeke, 32 ans, fleur et Julie Dubar, 37 ans, rattacheuse, Alphonse Chrétien, 28 ans, brossier et Rose Bentein, 26 ans, journalière. J.-B. Lœuille, 26 ans, commis et Céline Franchemme, 31 ans, ourdisseuse. Achille Veno, 24 ans, ourdisseur et Marie Franchemme, 24 ans, bobineuse. Henri Demailly, 23 ans, fleur et Hermance Lepiat, 21 ans, bobineuse. Jules Perfaillie, 28 ans, fabricant et Céline Desvignes, 24 ans, sans profession. Henri Baisez, 28 ans, fleur et Cécile Duchatel, 21 ans, rattacheuse.

25 juin. — Henri Leclercq, 34 ans, domestique et Marie Planchon, 28 ans, domestique.

26 juin. — Frédéric Cathier, 31 ans, tailleur et Sophie Delerue, 38 ans, sans profession.

#### DÉCÈS

22 juin. — Marie Becquart, veuve de Jean Roussel, 76 ans, rentière, rue Neuve. Désiré Romuald, célibataire, 29 ans, à l'hôpital. Pauline Provost, épouse de François Caron, 33 ans, ménagère, à l'hôpital.

23 juin. — François Vercurysse, veuf de Amélie Vandamme, 56 ans, cordonnier, rue des Parvieux.

24 juin. — Elisabeth Lachazette, épouse de Pierre Fraignac, 22 ans, ménagère, rue du Temple. Marie Liotar, veuve de Jean Houppels, 86 ans, ménagère, Basse-Masure. Edmond Sohler, époux de Françoise Bacq, 43 ans, relieur, à l'hôpital.

25 juin. — J.-B. Happé, époux de Marie Contamine, 79 ans, chiffonnier, rue de l'Hermitage. Ferdinand Lefebvre, époux de Marie Ghesquière, 56 ans, tisserand, Jean-Ghislain. Stanislas Dupureur, époux de Sophie Dumont, 58 ans, se lier, rue du Chemin de fer.

26 juin. — Louis Dupied, époux de Julie Lefebvre, 44 ans, boulanger, rue de Ste-Elisabeth. Marie Lepers, épouse de Jean Merlin, 70 ans, ménagère, à l'Épeule. Liévin Aelbrecht, célibataire, 25 ans, journalier, à l'hôpital. Bernardine Dupirre, célibataire, 65 ans, propriétaire, rue de Lille.

27 juin. — Julie Sengstang, épouse de Pierre Maegherman, 45 ans, ménagère, rue Traversière. Désiré Delbecq, époux de Mélanie Lootews, 58 ans serrurier, rue de

la Paix. Eugénie Prus, célibataire, 77 ans, sans profession, rue de l'Avocat. Joséphine Fillon, épouse de Eugène Lombert, 54 ans, ménagère, rue du Mur.

28 juin. — Pierre Decantre, époux de Julienne Debrouck, 66 ans, bobineur, rue Neuve-du-Fontenoy.

Il est décédé en outre 15 garçons et 16 filles au-dessous de l'âge de 10 ans.

Pour toute la chronique locale J. REBOUX.

#### FAITS DIVERS

L'Agence Havas nous a informé que le général Mellinet a été invité en sa qualité de commandant supérieur de la garde civique de la Seine à assister aux fêtes qui seront données à Londres en l'honneur de la garde civique belge.

Notre correspondant de Londres nous apprend que M. le chef de bataillon Deherpe a été également invité comme ayant commandé de détachement de la garde nationale qui a assisté au concours du Tir international de Bruxelles; et aux fêtes qui ont eu lieu à cette occasion, en octobre 1866.

Nous remarquons, à cette occasion que, tandis que les *riflemen* et la nation anglaise mettent un louable empressement à rendre aux Belges les politesses qu'ils ont reçues, on ne semble pas tant à Paris se souvenir que nos gardes nationaux n'ont pas été moins bien accueillis. Ils sont venus moins nombreux sans doute à Bruxelles que le contingent anglais; mais la faut en est à eux, et il ne reste pas moins une dette à payer à l'hospitalité de la Belgique.

Pourquoi donc n'a-t-on pas invité les gardes civiques de ce pays à venir à Paris? L'Exposition offrait une occasion de leur en rendre le séjour attrayant.

(Avenir nationale.)

L'Echo de Saône-et-Loire, journal d'Autun, rapporte ainsi un fait tellement odieux qu'il est à peine croyable :

« On vient d'arrêter dans notre ville deux chanteurs ambulants qui, pour exploiter la commiseration publique, faisaient mendier un pauvre enfant, fils de l'un d'eux, et défiguré par une affreuse maladie, qu'ils avaient soin d'entretenir dans un but de spéculation.  
« L'aubergiste chez qui logeaient ces individus ayant surpris le père au moment où il ravivait avec ses ongles les plaies du visage de l'enfant, n'avait pu contenir son indignation, et comme il faisait observer qu'un pareil traitement pourrait rendre aveugle ce petit malheureux, le père avait eu l'imprudence de répondre : « Certainement, et lorsqu'il sera aveugle, ma fortune sera faite » Les individus qui se livraient à cette industrie monstrueuse voyageaient avec secours de route pour regagner leur pays. Ils ont été écroués à la maison d'arrêt. »

UNE FARCE DE GAMIN DE PARIS. — Sous ce titre, on lit dans le *Droit* :  
« Hier, vers neuf heures du soir, un gamin entre dans la boutique de M. K..., épicière, rue Péchoin, quartier de La Vilette, et demande un pétard d'un sou. Le marchand atteint un paquet de pétards, l'ouvre et le présente à l'acheteur qui en choisit un, puis, feignant de chercher de l'argent dans sa poche, y prend une allumette, la frotte contre sa cuisse, la lance dans le paquet et se sauve.  
« Le paquet de pétards éclate et communique le feu à d'autres pièces d'artifices et la flamme gagne les marchandises, les rayons, les boîtes, l'alarme est donnée par l'épicier et les personnes qui furent sortir de la boutique une épaisse fumée mêlée d'étincelles; les voisins et les sergents de ville de service dans le quartier parviennent à éteindre ce commencement d'incendie, qui a déjà occasionné pour 5 ou 600 fr. de dégâts. On regarde comme un heureux hasard que M. K... n'ait pas été blessé par les artifices qui ont éclaté entre ses mains. »

Le père du célèbre pêcheur de carpes Piveau, l'inventeur du fameux appât qui porte son nom, s'est fait tuer vendredi soir par le train express qui arrivait de Paris à Nantes.

La sortie du tunnel de Clermont, le mécanicien Rousseau crut voir un homme qui se traînait sur les genoux et les mains. A la même minute, il sentit une légère secousse; aussitôt il serra sa machine, qu'il réussit à arrêter à quarante ou cinquante mètres du tunnel. N'ayant vu aucune trace de sang à ses roues, aucun dérangement à ses appareils, le mécanicien, rassuré, continua sa route. Mais le télégraphe l'avait précédé à Nantes, où il apprit l'accident.  
Le malheureux Piveau, avait depuis longtemps, nous assure-t-on, des idées de suicide.

Les Parisiens vont enfin pouvoir étudier, connaître et admirer l'Espagne dans ce qu'elle a de poétique, d'original et de curieux. Des trains de plaisir à 40 jours de voyage conduiront les amateurs pour 250 francs en 2<sup>e</sup> classe à Cadix, Burgos, Valladolid, l'Escorial, Madrid, Séville, Cordoue, Carthagène, Murcie, Malaga, etc., etc. A son tour, l'Espagne elle-même, peu friande des déplacements et des voyages, commence à venir visiter Paris, l'Exposition et la France.

Une rencontre a eu lieu près de la Nouvelle-Orléans, entre un Prussien et un Français nommé Dubois, au sujet de la question du Luxembourg. Le combat a eu lieu au sabre. Les deux adversaires ont été blessés.

M. Umverzagt a reçu au côté droit de la

poitrine un coup de pointe assez grave qui ne l'oblige pas cependant à garder la chambre. M. Dubois a été atteint dans la région du cœur et il s'en est fallu d'un cheveu que sa blessure ne fût mortelle. On a tout lieu de croire cependant qu'il est hors de danger, quoiqu'il doive vraisemblablement être retenu au lit pendant quelque temps.

— On lit dans le *Journal d'Amiens* :

« On nous rapporte que la sévérité outrée du capitaine commandant le corps de nos pompiers à l'égard de ses subordonnés, a provoqué, dans la cour de la caserne de ce corps, une révolte à main armée contre ce chef.  
« Des menaces ont été proférées contre le commandant; quatre pompiers, sabre au, l'ont poursuivi, et le capitaine a jugé prudent de fuir.  
« Une partie du corps de pompiers se serait, nous dit-on, absentée la nuit dernière. »

— Une lettre datée de Fort-Petit, village situé dans Saskatchewan-Vally (Amérique anglaise) contient le récit d'un événement affreux qui s'y serait passé il y a peu de jours. Un Canadien français avait tué plusieurs porcs en présence de son jeune enfant, âgé de huit ans, qui s'était montré fort émerveillé de l'opération. Le Canadien et sa femme se rendirent ensuite à l'église. A leur retour, l'enfant vint à leur rencontre en s'écriant : « Venez voir, moi aussi j'ai tué un porc. » Ils s'aperçurent alors qu'il était tout couvert de sang. Saisis d'un faustepressentiment, ils accoururent, et, dans une chambre, égorgé sans vie et suspendu par une corde à l'une des poutres du plafond, ils aperçurent leur jeune fils.

D'après les explications qui furent données par le fils aîné à ses parents, voici ce qui se serait passé : Lorsque son père et sa mère furent partis pour l'église, l'aîné, qui se nomme Gustave, avait proposé à son frère de « jouer à tuer des porcs » et il fut convenu que chacun devait, à son tour, être porc. Mais ce fut par le cadet que commença le triste jeu. Gustave aida son frère à se déshabiller, prenait une corde, il l'attacha sur un banc qui se trouvait dans la chambre. Alors, s'emparant du couteau de boucher dont son père s'était servi pour égorger les porcs, il le plongea tout entier dans la poitrine du pauvre petit, qui avait mis dans l'impossibilité de fuir ou de lui résister ! La mort a dû être instantanée.

Mais le petit misérable n'avait pas achevé sa lugubre et épouvantable comédie : quand son malheureux frère fut mort, il dénoua la corde avec laquelle il l'avait lié sur le banc, puis, avec un sangfroid inimaginable, il la lui attacha à un pied, traîna le cadavre sur le plancher, passa la corde par-dessus l'une des poutres, et, réunissant toutes ses forces, le hissa autant qu'il put, le mettant dans la position des animaux que l'on vient de leur. Tel fut le spectacle que les malheureux parents trouvèrent à leur retour.

— Nous n'en sommes plus aux médecins de Molière, dit le *Figaro*. Il y en a bien encore quelques pédants dans cette honorable corporation, mais nombre de gens d'esprit les fait oublier. Je vois dans l'*Union Médicale*, où le pseudonyme de Simplicite cache une plume dont j'ignore le vrai propriétaire, mais fort alerte, ma foi, un amusant formulaire pour les médecins littéraires.

POTION POUR LE COMPTE-RENDU D'UN LIVRE.  
Pr. Eau de louanges . . . . 500 grammes.  
Sirop d'admiration . . . . 45 —  
Extrait mou de critique . . . . 5 —  
Sel d'épigramme . . . . 5 milligram.  
M. s. a.  
A prendre en deux articles.  
Ou bien :  
BAUME D'APPRECIATION D'UN DISCOURS  
ACADÉMIQUE.  
Extrait laudatif . . . . 500 grammes.  
Essence rectifiée d'approbation 40 gr. 50 c.  
Huile admirative . . . . . 1 gr. 80 c.  
Baume de consolation . . . . . 7 gr. 50 c.  
M. s. a.

On place un bec de plume imbibé de ce baume sur une feuille de papier blanc et on frictionne doucement pendant un quart d'heure.  
— Voici une affiche recueillie rue Richelieu, à la porte d'un parfumeur :  
*Pommade à teindre les cheveux en blanc, pour intendans et jeunes médecins.*

— Quelle est la hauteur d'un milliard en billets de banque ?  
Le voici dit un journal. Un milliard en billets de banque monte à la hauteur de cent mètres. — Le grand livre ainsi capitalisé monterait à treize cent mètres.

Le bilan de la Banque constate toujours la tendance des capitaux disponibles à rester inactifs. L'encaisse métallique s'est élevé de près de 14 millions; il atteint aujourd'hui le chiffre énorme de 884 millions. Cette augmentation est due principalement aux nouveaux dépôts des particuliers qui se sont accrus cette semaine de 11 millions. Le portefeuille est stationnaire à 475 millions. Il en est de même du chapitre des avances. La circulation des billets a diminué d'un million et demi. Le compte du Trésor s'est élevé de 98 à 105 millions.

#### Servante

On demande une fille connaissant bien son service.  
Prendre l'adresse au bureau du journal.

7033